

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200F CFA

www.adiac-congo.com

N° 4576 MERCREDI 23 AOÛT 2023



Le coordonnateur du CNC, Jean-Claude Bukasa

CYBERDÉFENSE

Création d'une nouvelle structure dans l'appareil sécuritaire

Le Conseil national de cyberdéfense est une entité nouvellement créée. Elle est venue s'ajouter aux structures spécialisées composant l'appareil sécuritaire du pays. En tant que service stratégique spécialisé, il est rattaché au cabinet du président de la République et est doté d'une autonomie administrative et financière.

Page 3

RDC

La FBCP exhorte à l'apolitisme de la justice



Emmanuel Adu Cole devant des enseignes du HCR

L'ONG de défense des droits de l'homme, FBCP, a salué la décision prise le 16 août par la Haute cour militaire d'accorder la liberté provisoire à tous les co-prévenus de l'ex-conseiller spécial du chef de l'Etat, François Beya. Cette ONG en appelle au respect de la Constitution ainsi que des lois en vigueur en République démocratique du Congo (RDC).

Page 3

SÉCURITÉ

Le président Félix Tshisekedi et les chefs des institutions ont évalué l'État de siège

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a réuni le 21 août à la cité de l'Union africaine les chefs des institutions afin de partager avec eux quelques questions importantes liées à la vie sociopolitique du pays. Il voulait avoir les avis des chefs des institutions après celui des délégués à la table ronde sur la suite à donner à ce forum.

FESTIVAL DU CINÉMA AU FÉMININ

Quatre continents se donnent rendez-vous à Kinshasa

Hormis la RDC, pays hôte, le continent africain est présent à la septième édition du Festival du cinéma au féminin (Cinef) qui s'est achevée le 22 août. Par ailleurs, le Cinef indique que cette septième édition a consacré une partie de sa programmation à « une rétrospective des œuvres de la cinéaste burkinabè Apolline Traoré ».

Page 4



Cinef : Quatre continents se donnent rendez-vous à Kinshasa/DR

ÉDITORIAL

Clarifier

Une nouvelle plateforme politique de l'opposition a été portée sur les fonts baptismaux le 17 août à Brazzaville. Dénommée « Le Bloc des républicains », elle s'est fixée pour objectif de respecter les principes démocratiques et de promouvoir une gouvernance consensuelle et de partage.

Le fait notable est l'invite formulée par son coordonnateur dans son discours d'orientation de soutenir les actions du président de la République reconnaissant qu'il est le seul garant de la paix et de la concorde nationale.

A terme, cette exhortation ne manquera pas de faire réagir dans les états-majors politiques le nouveau groupement pouvant être taxé de ne pas savoir sur quel pied danser. En effet, se proclamer de l'opposition tout en appelant à soutenir l'action du gouvernement est susceptible d'installer une certaine confusion dans l'opinion des militants.

Le Bloc des républicains pourrait-il être accueilli au sein d'une opposition censée être constituée pour conquérir le pouvoir ou le disputer à ses détenteurs en même temps qu'il fait les yeux doux à ceux-ci ? Sans précipiter les jugements, les jours à venir édifieront plus d'un sur le positionnement de cet ensemble et le combat qu'il entend mener.

Au Congo, comme ailleurs en Afrique, il arrive qu'au lieu de créer des dynamiques à partir desquelles s'engagent des débats d'idées sur les défis communs, les politiques dispersent leurs énergies. Il en résulte bien souvent que le peuple se demande s'il n'est pas le grand perdant des batailles d'ego des entrepreneurs politiques.

Les Dépêches de Brazzaville

RDC

La FBCP exhorte à l'apolitisme de la justice

La Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) appelle au respect de la Constitution ainsi que des lois en vigueur dans le pays.

L'ONG de défense des droits de l'homme, la FBCP, a salué la décision prise le 16 août 2023 par la Haute cour militaire d'accorder la liberté provisoire à tous les co-prévenus de l'ancien conseiller spécial en matière de sécurité du chef de l'Etat congolais, François Beya. « Nous saluons cette initiative prise par la Haute cour militaire de leur accorder la liberté provisoire qui est un droit d'ailleurs pour tous les détenus », a souligné cette organisation dans un communiqué signé par son président, Emmanuel Adu Cole. Et de noter que cette disposition fait partie du combat de cette ONG, pour le désengorgement des prisons en République démocratique du Congo (RDC) et le respect des droits fondamentaux de hommes dans le pays et ailleurs.

La FBCP demande, par conséquent, à cette juridiction militaire de continuer à accorder la liberté provisoire à d'autres prisonniers et détenus préventifs qui sont dans la même situation. L'ONG appelle, par ailleurs, la justice civile à suivre le même exemple, en accordant la liberté provisoire ou l'acquittement aux détenus qui les méritent.

Cette ONG prétend croire que certaines figures méritent cette liberté provisoire ou l'acquittement dont l'ancien vice-président de l'Assemblée nationale,



Emmanuel Adu Cole devant des enseignes de l'HCR

Jean Marc Kabund, le député provincial Mike Mukebayi, le conseiller de Moïse Katumbi, Salomon Kalonda Idi Dela, Charles Ilunga Mwamba, Barnabé Milinganyo, etc. « En gros, nous demandons à la justice congolaise d'être apolitique et de ne suivre que les lois en vigueur et de respecter la Constitution du 18 février 2006 qui est une bible pour tous », a souligné

la FBCP. Il est rappelé que parmi les proches de François Beya arrêté depuis le 5 février 2022 par les services de sécurité et bénéficiaire de liberté provisoire, il y a Guy Vanda Nowa Biana, le colonel Cikapa Tite Moki-li, la commissaire supérieure principale Lily Tambwa Mauwa et le lieutenant-colonel Pierre Kalenga Kalenga.

Lucien Dianzenza

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

CYBERDÉFENSE

Création d'une nouvelle structure dans l'appareil sécuritaire

Deux ordonnances signées par le président Félix-Antoine Tshisekedi ont été rendues publiques, le 31 août, et portent l'une sur la création d'un nouveau service spécialisé au sein du cabinet du chef de l'État et l'autre sur la nomination de ses animateurs.

Le Conseil national de cyberdéfense (CNC) est une entité nouvellement créée. Elle est venue s'ajouter aux structures spécialisées composant l'appareil sécuritaire du pays. En tant que service stratégique spécialisé, il est rattaché au cabinet du président de la République et est doté d'une autonomie administrative et financière. Le CNC a pour principale mission, au terme de l'ordonnance la créant, de coordonner tous les services ayant un objet en rapport avec la cyberdéfense et le cyber-renseignement. À ce titre, il a la charge de conseiller et d'informer le chef de l'État sur toutes les questions relevant du domaine de sa compétence.

Cette nouvelle structure sera dirigée par Jean-claude Bukasa qui, jusqu'à un passé récent, faisait of-



Jean Claude Bukasa

fici de conseiller spécial du chef de l'État en matière de sécurité ad intérim. Reconnu comme un des meilleurs spécialistes de la cybercriminalité du pays, le nouveau promu présente, selon les analystes, le meilleur profil pour gérer le CNC. Dans une autre ordonnance, le chef de l'État a nommé les animateurs de ce nouveau service. Il en découle que le coordonnateur Jean-Claude Bukasa sera secondé par deux assistants principaux chargés respectivement du cyber renseignement, et de cyberdéfense. À l'ère des nouvelles technologies de l'information et de la communication et la prolifération de la cybercriminalité, le CNC s'avère un bras séculier important aux sein des services de défense et de sécurité du pays.

Alain Diasso

ASSISTANCE

La FEMB octroie des kits scolaires aux orphelins

L'apport de la Fondation Eternel est mon berger (FEMB) vise à soutenir l'éducation des jeunes de l'orphelinat « Partage ton pain avec celui qui a faim » en leur facilitant la rentrée scolaire prévue pour septembre prochain.

Une équipe de la FEMB de Maman Yvette Mbuyi a rendu visite, le 19 août, aux pensionnaires de l'orphelinat « Partage ton pain avec celui qui a faim », dans la commune de Mont-Ngafula. Cette dernière n'est pas allée les mains vides. Elle a amené, dans sa gibecière, des uniformes et des objets classiques complets en vue de soutenir la scolarité de ces orphelins, en leur facilitant la rentrée scolaire 2023-2024 fixée le 4 septembre prochain. Ces kits scolaires étaient composés des objets classiques neufs et des uniformes spécialement cousus pour ces enfants qui vivent dans cet orphelinat situé au numéro 439 de l'avenue du Parc, quartier Ngafani, et tenu par l'animateur culturel et professionnel des médias Max Mbenga. Cette maison héberge une trentaine d'enfants dont l'âge varie entre 4 et 17 ans et qui vont presque tous à l'école.

Expliquant ce geste de la FEMB, l'assistante sociale au sein de cette ASBL, Irène Kitenge, qui accompagnait, avec l'intendante Germaine Mbuyi, le coordonnateur de cette fondation, Yves Tshimanga, s'est appuyée sur la sagesse des grands hommes comme Nelson Mandela et des écritures saintes. « L'éducation est l'arme la plus puissante que l'on puisse utiliser pour changer le monde

», avait dit l'ancien président sud-africain. Alors que la Bible dit dans le verset 6 du chapitre 4 du livre d'Osée : « Mon peuple périt par manque de connaissance ».

Pour Mme Irène Kitenge, ces deux textes traduisent de la meilleure manière l'importance d'avoir suffisamment d'informations sur des sujets qui élèvent la nation dont la santé, la paix, la richesse, la pauvreté afin de transformer positivement les destinées des nations. « Ces extraits nous apprennent que celui qui n'apprend pas est appelé à échouer. Apprenez mes amis, apprenez afin d'agir dans la crainte de Dieu, dans la sagesse et l'intelligence en vue de changer la destinée de notre nation, le Congo », a-t-elle dit aux bénéficiaires du geste de la FEMB. Pour changer cette destinée de notre pays, pour que le pays décolle, a-t-elle affirmé, nous avons besoin des hommes complets, avec une assise spirituelle, une assise financière, une assise intellectuelle et une assise sentimentale.

Encouragés à être positif dans la vie

L'assistante sociale a encouragé ces orphelins à être positifs dans la vie. Il a pris l'exemple de l'ancien chef de l'Etat, le maréchal Mobutu, dont le père était



Les bénéficiaires avec leurs kits

un employé de maison. Mais cela ne l'avait pas empêché de devenir chef de l'Etat. Mme Irène Kitenge a également fait savoir qu'actuellement, Dieu utilise les jeunes pour changer les choses. « Le PDG de Facebook est un jeune, les présidents français, burkinabé et malien sont aussi des jeunes. Donc, craignez Dieu, apprenez, rêvez grand et agissez, vous irez loin avec Dieu », a-t-elle souligné.

Un geste salué par les bénéficiaires

Le geste de la FEMB a été salué

par le responsable de l'orphelinat, Max Mbenga, qui a également apprécié la qualité des kits apportés pour les enfants qu'il encadre. Il a indiqué que la délégation de cette fondation est la première à foulé le sol de ces installations en vue de venir en aide à ces enfants qui vivent sous son encadrement. Ces enfants ont indiqué que ces dons ont apporté une solution à leurs inquiétudes sur la rentrée scolaire qui s'approche. Ils ont sollicité une bénédiction sur la promotrice et présidente de cette fondation ainsi que sur tous ses membres

et sur l'ASBL.

Max Mbenga a, par ailleurs, sollicité une aide pour la prise en charge d'une fille encadrée par son orphelinat dont la grossesse est avancée. La FEMB intervient, depuis quelques années déjà, dans la scolarité et la prise en charge des orphelins dans quelques structures installées à Kinshasa. A ces différentes occasions, ses délégations apportent à ces enfants des produits de première nécessité, des vivres et non-vivres, selon les cas, ainsi que des fournitures scolaires.

Lucien Dianzenza

FESTIVAL DU CINÉMA AU FÉMININ

Quatre continents se sont donné rendez-vous à Kinshasa

La programmation générale de la septième édition répartie sur trois sites, du 17 au 22 septembre, porte sur trente-six films qui mettent en compétition dix-sept pays, dont six d'Afrique et six d'Europe, trois d'Amérique et deux d'Asie.

Hormis la République démocratique du Congo (RDC), pays hôte, le continent africain a été présent au Festival du cinéma au féminin (Cinef) à travers des réalisations de cinq autres pays : Algérie, Cameroun, Mali, Maroc et Sénégal. L'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, la Pologne et la Suisse y représentent le vieux continent ; le Brésil, le Canada et le Pérou, l'Amérique. L'Inde et l'Iran marquent la présence de l'Asie à cette septième édition. Se targuant d'offrir une sélection plus multiculturelle que jamais avec les trente-six films issus des pays susmentionnés, le Cinef a proposé aussi les trois séries télévisées congolaises.

Les cinéphiles ont été invités aux projections prévues sur trois sites, à savoir le Palais du peuple, le Centre Wallonie-Bruxelles et la Place commerciale de la 7^e rue à Limete. Ils y ont vu les vingt-neuf films programmés en compétition internationale répartis dans trois catégo-

ries : longs métrages, documentaires, courts métrages et films d'animation. Notons que la RDC a été en lice avec deux documentaires de réalisateurs kinoïses. Mais il faut souligner que les films congolais ont en majorité été regroupés dans la section « *Compétition nationale fiction* » où l'on a retrouvé cinq réalisations de Kinshasa associées à deux autres de Bukavu et de Lubumbashi. L'on a joint à ces sept films trois séries TV.

Tous les films en compétition

Le Cinef a signalé : « Tous



Cinef : Quatre continents se donnent rendez-vous à Kinshasa./DR

les films sélectionnés vont concourir ». Ainsi, la soirée de clôture a sanctionné les meilleurs répertoriés en

Hormis la République démocratique du Congo (RDC), pays hôte, le continent africain a été présent au Festival du cinéma au féminin (Cinef) à travers des réalisations de cinq autres pays : Algérie, Cameroun, Mali, Maroc et Sénégal. L'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, la Pologne et la Suisse y représentent le vieux continent ; le Brésil, le Canada et le Pérou, l'Amérique. L'Inde et l'Iran marquent la présence de l'Asie à cette septième édition. Se targuant d'offrir une sélection plus multiculturelle que jamais avec les trente-six films issus des pays susmentionnés, le Cinef a proposé aussi les trois séries télévisées congolaises.

compétition internationale et nationale. Précisons ici qu'ont été alignés en compétition internationale cinq longs métrages, six documentaires, douze courts métrages et huit films d'animation. Et rappelons que, outre les deux documentaires repris en compétition internationale, la RDC a participé avec dix autres réalisations.

Par ailleurs, le Cinef indique que cette septième édition a consacré une partie de sa programmation à « *une rétrospective des œuvres de la cinéaste burkinabè Apolline Traoré* ». Ces films, prévient-on, « *seront présentés hors compétition* ». Cet insigne honneur n'est pas fait sans raison à la réalisatrice de la série Mounia et Rama qui, soit dit en passant, fit succès lors de sa diffusion à Kinshasa il y a quelques années. En effet, elle devrait participer au Cinef 2023 en qualité de son « *invitée d'honneur* ».

Nioni Masela

CÉLÉBRATION

Les 40 ans de carrière de Reddy Amisi en quatre dates

Du jeudi 24 au samedi 26 août, ainsi que le vendredi 1er septembre, Bailo Canto sera en vedette à travers trois concerts et une conférence-débat en vue de retracer un long parcours riche d'expériences et de rencontres.

La célébration en quatre dates des quarante ans de carrière de Reddy Amisi est articulée sur une grande programmation spéciale éclatée en quatre lieux. Le réputé Studio Mama Angebi de la Radio-télévision nationale congolaise (RTNC) accueillera le premier événement ce 24 août. Un « concert live session » y est prévu à partir de 16h00. Le Musée national, lui, servira plutôt de cadre à une conférence-débat autour de la riche carrière du leader de la Casa do canto.

En digne poulain de feu Papa Wemba qu'il fut autrefois, il a fait ses preuves de 1983 à 2001 dans le giron de son orchestre, près de vingt ans passés dans Viva la Musica ne se baliaient pas d'un revers de la main, Reddy Amisi entend se produire aussi à l'ex-Couloir Madiakoko, le fief de son regretté mentor d'ailleurs rebaptisé en son nom. Il va donc faire une sorte de retour aux sources à l'occasion du « concert po-

Reddy Amisi célèbre ses 40 ans de carrière en quatre dates./DR

pulaire » qui y est annoncé à 16h00. Devenu le symbole du fameux Village Molokai, il n'y a pas meilleur lieu que le désormais Couloir Papa Wemba pour rendre hommage à cette figure emblématique de la rumba congolaise au côté de qui Baio Canto a connu ses premières heures de gloire. Soulignons au reste que ce dernier surnom, il le tient du « chef coutumier » dudit « village », un autre des nombreux pseudonymes de la regrettée star.

Aux deux premiers concerts qu'il va livrer ce présent week-end, Reddy Amisi entend ajouter un dernier destiné à un public plus select pour faire la différence. D'où le choix du Chapiteau du Pullman pour son « Concert VIP » annoncé pour le vendredi 1er septembre à 20h00. Par ailleurs, Reddy Amisi, né Rémy Namwisi Ngoy, a déjà annoncé la présence d'hôtes de marque à cette célébration festive. Et, sans surprise, l'on note au nombre de

ces derniers, l'ex-guitariste de Viva la musica Ramazani Fulutuni, dit Rama, qui, au reste, il n'est pas le seul ancien de l'orchestre mythique du « Foridoles » Bakala dia Kuba à se joindre à la fête du chanteur. En effet, Luciana Demingongo, autrefois chanteur de charme de Viva la musica ainsi que Djuna Djanana, le géniteur de Gims et Dadju, sont également repris dans l'affiche annonçant le programme de célébration des 40 ans de carrière de leur homologue Reddy Amisi. Mais il y a aussi un autre illustre nom de la rumba congolaise, quoiqu'il soit d'origine angolaise, Sam Mangwana. Etant de la génération des aînés des autres invités, tous des contemporains de Bailo Canto, le ténor, ancien sociétaire de l'OK Jazz a, l'an dernier, chanté avec lui dans son album éponyme. Déception Masudi, leur featuring est sorti dans cet opus de seize titres.

N.M.

L'UA suspend le Niger jusqu'au rétablissement de l'ordre constitutionnel

La Commission de l'Union africaine (UA) a annoncé mardi qu'elle avait suspendu le Niger de l'organisation panafricaine jusqu'à ce qu'un ordre constitutionnel normal soit rétabli dans ce pays à la suite du coup d'Etat militaire du mois dernier.

Cette décision a été prise par le Conseil de paix et de sécurité de la Commission de l'UA lors de sa dernière réunion consacrée à ce pays d'Afrique de l'Ouest, a précisé l'UA dans un communiqué.

Le Conseil a décidé «de suspendre immédiatement la participation du Niger à toutes les activités de l'UA et de ses organes et institutions jusqu'à la restauration effective de l'ordre constitutionnel dans le pays».

Il a réitéré sa «condamnation sans équivoque» du coup d'Etat militaire qui a eu lieu le 26 juillet et qui a abouti à l'éviction du président dé-

mocratiquement élu Mohamed Bazoum par une faction de militaires. Le Conseil de paix et de sécurité a réaffirmé son entière solidarité avec les efforts de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest dans son engagement continu en faveur du rétablissement de l'ordre constitutionnel par des

moyens diplomatiques.

Il a dit fermement rejeter toute ingérence d'un pays extérieur au continent dans les affaires de paix et de sécurité en Afrique, y compris les engagements de sociétés militaires privées sur le continent, conformément à la Convention de 1977 de l'Organisation de l'unité africaine, le

prédécesseur de l'UA, pour l'élimination du mercenariat en Afrique, a ajouté le communiqué.

Le Conseil a exhorté les militaires à placer les intérêts suprêmes du Niger et de son peuple au-dessus de tout, à retourner immédiatement et sans condition dans les casernes et à se soumettre aux autorités civiles conformément à la Constitution du pays.

Enfin, il a réitéré sa profonde inquiétude face à la résurgence des coups d'Etat militaires, qui compromettent la démocratie, la paix, la sécurité et la stabilité, ainsi que le développement du continent.

Le Conseil a exhorté les militaires à placer les intérêts suprêmes du Niger et de son peuple au-dessus de tout, à retourner immédiatement et sans condition dans les casernes et à se soumettre aux autorités civiles conformément à la Constitution du pays.

AFRIQUE DU SUD

Des activités d'échanges culturels sur la coopération des Brics

Une série d'activités d'échanges culturels et entre peuples sur la coopération des Brics ont récemment été organisées en Afrique du Sud. Les participants ont dit espérer que les pays membres des Brics pourraient apporter ensemble de la sagesse et de la force en promouvant une communauté de destin pour l'humanité grâce à la mise en œuvre de l'Initiative pour la civilisation mondiale.

Brics est l'acronyme correspondant à cinq économies émergentes : le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud. Cette dernière a pris la présidence des Brics le 1er janvier dernier et le 15e sommet des Brics se tiendra du 22 au 24 août à Johannesburg, la plus grande ville du pays.

Le séminaire des Brics sur la gouvernance et le forum d'échanges culturels 2023 se sont tenus samedi à Johannesburg. Sur le thème «Mettre en œuvre l'Initiative pour la civilisation mondiale, s'unir sur la voie de la modernisation», l'événement a attiré plus de 100 participants des cinq pays des Brics. Les experts et universitaires présents au forum ont noté que les défis mondiaux émergeaient les uns après les autres et qu'il était urgent de renforcer la solidarité et la coopération internationales et de réformer

et d'améliorer le système mondial de gouvernance.

Le sommet des Brics devrait promouvoir l'établissement d'un partenariat de qualité entre les Etats membres et rassembler des forces pour faire progresser la coopération Sud-Sud et bâtir une communauté de destin pour l'humanité, selon les participants. Soulignant l'importance de l'Initiative pour la civilisation mondiale, ils ont affirmé que tous les pays devaient défendre la vision d'égalité, d'apprentissage mutuel, de dialogue et d'inclusion entre les civilisations, en plus de développer les échanges entre peuples et la coopération au niveau international, en vue de faire avancer le processus de modernisation de l'humanité vers un avenir meilleur.

Xinhua

LIBYE

486 migrants clandestins expulsés vers leurs pays d'origine

Le ministre libyen de l'Intérieur, Imad Mustapha Trabelsi, a annoncé lundi l'expulsion de 486 migrants clandestins vers leur pays d'origine.

Lors d'une conférence de presse, M. Trabelsi a précisé que 294 d'entre eux venaient d'Egypte et que les 192 restants étaient de différentes nationalités africaines.

«La communauté internationale et l'Union européenne doivent aider la Libye à réduire ce phénomène qui pèse sur le pays (...)», a déclaré le ministre.

Selon les estimations de l'Organisation internationale pour les migrations, 9.806 migrants clandestins ont été secourus en mer et renvoyés en Libye jusqu'à présent.

CENTRAFRIQUE

La Cour constitutionnelle valide le référendum

La Cour constitutionnelle en Centrafrique a validé, le 21 août, le projet de nouvelle Constitution approuvé fin juillet par référendum à plus de 95 %.

La Cour constitutionnelle valide et proclame les résultats définitifs du référendum constitutionnel du 30 juillet 2023 sur le projet de Constitution et «déclare adopter ledit projet», a annoncé en séance son président Jean-Pierre Waboé.

Le président Faustin-Archange Touadéra pourra ainsi briguer un troisième mandat en 2025. La précédente Constitution se limitait à deux mandats successifs. Mais la nouvelle loi fondamentale issue du référendum du 30 juillet supprime la limite du nombre de mandats présidentiels et prolonge ce mandat de cinq à sept ans. Le score du «oui» validé par l'instance judiciaire suprême est très proche de celui annoncé officiellement par les autorités le 7 août, 95,03 %, contre 95,27%. Mais le chiffre de la participation est revu légèrement à la baisse, à 57,23 % au lieu de 61,10 %.

Le changement a été dénoncé par l'opposition qui accuse le président centrafricain de vouloir rester « président à vie ». Les principaux partis de l'opposition et organisations de la société civile avaient appelé à boycotter le référendum. Élu en 2016, le président Touadéra avait été réélu en 2020. Dans les prochains jours, la nouvelle loi fondamentale doit être promulguée.

Yvette Reine Nzaba

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



ELECTIONS SÉNATORIALES

Mission accomplie pour le PCT

Le secrétariat permanent du bureau politique du comité central du Parti congolais du travail (PCT) a, dans une déclaration rendue publique le 21 août à Brazzaville, félicité le collectif de ses conseillers départementaux et municipaux pour la discipline observée pendant le déroulement des élections sénatoriales du 20 août.



Parfait Iloki rendant publique la déclaration du PCT/Adiac

Les résultats provisoires rendus publics par le ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, Raymond Zéphirin Mboulou, placent largement en tête le PCT et ses alliés avec 61 sénateurs dont 52 pour le parti au

salué le gouvernement pour le respect du calendrier électoral, l'organisation et la tenue réussie de ce scrutin.

« Le secrétariat permanent du bureau politique du comité central remercie l'ensemble des électeurs du PCT et de la majori-

« Le secrétariat permanent du bureau politique du comité central remercie l'ensemble des électeurs du PCT et de la majorité présidentielle pour avoir donné au camarade président du comité central une majorité confortable avec 61 élus dont 52 pour le PCT, à la chambre haute du Parlement »

pouvoir. Réuni sous la direction de son secrétaire général, Pierre Moussa, pour analyser les résultats de ces élections, le secrétariat permanent du PCT a

rité présidentielle pour avoir donné au camarade président du comité central une majorité confortable avec 61 élus dont 52 pour le PCT, à la chambre haute

du Parlement », a encouragé le secrétaire permanent du PCT, en charge de la communication, Parfait Iloki.

Selon lui, le PCT se réjouit de cette moisson qui « conforte son ancrage au sein des couches populaires du Congo ». Il a, par ailleurs, invité l'ensemble du peuple congolais à « s'organiser davantage pour accompagner » le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, dans la réalisation du projet de société à base duquel il avait été réélu : « Ensemble, poursuivons la marche ».

Confiant de ses 650 conseillers locaux sur les 1154, soit 56,32%, le PCT avait positionné 55 candidats pour consolider sa majorité politique. Au finish, 52 ont été élus contre quarante-quatre sénateurs dans la législature finissante.

Parfait Wilfried Douniama

SÉNATORIALES 2023

Les raisons de la débâcle de l'UDH-yuki

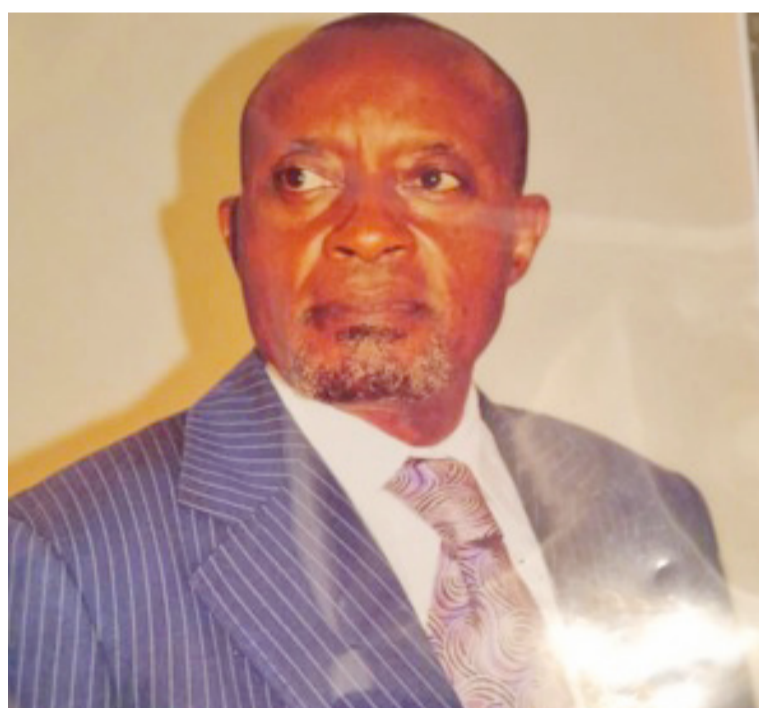
Réagissant à l'échec de l'Union des démocrates humanistes yuki (UDH-yuki) aux élections sénatoriales du 20 août, le premier secrétaire du comité d'organisation du Congrès, porte-parole de ce parti, Justin Nzoloufoua, a laissé entendre que six erreurs ont prévalu à cette dérive.

La première, a-t-il expliqué, c'est la suspension du Congrès qui n'a pas donné une bonne visibilité au parti. La deuxième, la publication de l'acte 009 portant suspension des membres des fédérations qui auraient perturbé le Congrès.

Pour ce dernier, on ne va pas à une bataille en créant la division au sein de son propre camp. La troisième, c'est la publication de l'acte 014 qui porte réorga-

nisation du comité d'organisation du Congrès alors que cette structure avait été constituée par les deux clans en discordes au sein du bureau politique en présence de la facilitation.

« C'est cette facilitation qui nous a permis d'avoir ce consensus qui nous a amenés aux élections et au Congrès. Aujourd'hui on ne peut pas faire les choses sans cette facilitation. Cela montre que



Justin Nzoloufoua, porte-parole de l'UDH-yuki

mauvaise image à l'opinion.

Pour le porte-parole de ce parti, il y a eu un manque de sérieux dans les négociations spécifiques à ces sénatoriales. Celles-ci n'ont pas été bien menées, surtout que les éminents négociateurs de cette formation, notamment Jean Bonard Moussodia et Gilles Fernand Bassindinkila qui ont été mis à l'écart alors que le parti les utilisait pour faire entendre sa voix au sein de la mouvance présidentielle. « Ils n'ont pas été utilisés à bon escient ».

Une autre raison, a expliqué Justin Nzoloufoua, c'est le manque d'unanimité des conseillers : neuf à Brazzaville et quinze dans le Pool. « Le parti a sclérosé son électorat, on ne pouvait donc pas s'at-

« Le parti a sclérosé son électorat, on ne pouvait donc pas s'attendre à de bons résultats. Il y a eu un problème managérial qu'il faut vite corriger, solutionner. Il y a eu une précipitation, une improvisation et même une attitude déloyale d'après laquelle chacun a agi envers l'autre afin de surseoir sa décision, et cela a mal payé »

nos divisions sont encore fécondes. Elles sont là, elles persistent », a laissé entendre Justin Nzoloufoua.

Quatrième erreur, c'est la constitution de la liste des candidats aux sénatoriales sans avoir au préalable échangé avec les organes du parti et surtout sans l'implication de la Commission nationale d'investiture.

Ce qui a amené les votants à se résigner.

Cinquième erreur, c'est la correspondance adressée par le premier vice-président à la direction générale des affaires électorales avec des invectives sur le deuxième vice-président. Enfin la dernière, c'est la violence du 18 août perpétrée au siège du parti qui a donné une

tendre à de bons résultats. Il y a eu un problème managérial qu'il faut vite corriger, solutionner. Il y a eu une précipitation, une improvisation et même une attitude déloyale d'après laquelle chacun a agi envers l'autre afin de surseoir sa décision, et cela a mal payé », a-t-il conclu.

Jean Jacques Koumbema


ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT
www.adiac-congo.com/content/newsletter
 ↑
 SAISISSEZ LE LIEN
 OU

 SCANNEZ LE QR CODE

EXPLOITATION DE L'OR

Créer les sociétés mixtes inter-États dans la Sangha

Le directeur exécutif de l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH), Franck Chardin Aubin Tchibinda, a rendu public, le 21 août à Brazzaville, un rapport qui dénonce l'activité illégale d'exploitation minière dans la Sangha, au nord Congo. Il recommande au gouvernement de revoir les accords d'exploitation minière et de créer les sociétés mixtes inter-États.

Dans le rapport intitulé : « *Exploitation minière dans la Sangha, Congo Brazzaville : pillage à huis clos au mépris des droits humains et de l'environnement* », l'OCDH invite les parties prenantes, notamment l'Etat, les partenaires techniques et financiers du Congo à « *prendre des mesures et initiatives correctives. Et, la création des sociétés mixtes inter-États pourraient être un modèle plus juste et équilibré permettant une exploitation des ressources plus respectueuse de l'environnement et des droits humains.* ».

A cet effet, cette organisation de la société civile suggère à l'Etat de revoir les accords d'exploitation minière actuels, de restructurer les mécanismes de gestion des ressources et de mettre en place des solutions équitables qui respectent les droits des communautés locales et autochtones.

L'OCDH recommande que soient affichés sur un site web dédié tous les permis d'exploitation accordés aux sociétés minières dès leur attribution y compris toute la documentation fournie à l'administration compétente, notamment les statuts de société, la liste des associés, les coordonnées géographiques, la superficie du périmètre sollicité, les références du permis de recherche en vertu duquel la demande était formulée, l'autorisation d'exploitation sollicitée, la localisation du périmètre incriminé sur une carte à une échelle convenable et les informations sur la propriété du site à exploiter, une étude d'impact environnemental comprenant un programme de protection de l'environnement et un schéma de réhabilitation des sites.



Sur la photo, Franck Chardin Aubin Tchibinda, directeur exécutif de l'OCDH/Adiac

L'OCDH recommande que soient affichés sur un site web dédié tous les permis d'exploitation accordés aux sociétés minières dès leur attribution y compris toute la documentation fournie à l'administration compétente, notamment les statuts de société, la liste des associés, les coordonnées géographiques, la superficie du périmètre sollicité, les références du permis de recherche en vertu duquel la demande était formulée, l'autorisation d'exploitation sollicitée, la localisation du périmètre incriminé sur une carte à une échelle convenable et les informations sur la propriété du site à exploiter, une étude d'impact environnemental comprenant un programme de protection de l'environnement et un schéma de réhabilitation des sites.

L'organisation de défense des droits humains ajoute que le gouvernement devrait organiser, par le truchement des directions départementales respectives des mines, de l'environnement et du développement rural, des missions périodiques d'itinérance de contrôle, de suivi, de redressement et de répression des violations des normes légales

en matière de protection de l'environnement, de gestion durable des ressources naturelles et d'exploitation minière. La mise en place d'un cadre de concertation servirait de mécanisme participatif de suivi de la mise en œuvre des cahiers des charges pour le développement socio-économique des localités ainsi que des programmes de protection de l'environnement et du schéma de réhabilitation des sites après exploitation. Ce cadre pourrait aussi servir d'interface des directions départementales concernées dans le suivi et le contrôle du respect de normes par les ex-

exploitants miniers. Selon l'OCDH, l'Etat devrait prendre des mesures réglementaires exigeant des exploitants forestiers de recevoir, sans conditions, sur les sites miniers, les visites ou missions d'enquêtes des organisations de la société civile œuvrant sur la gouvernance des secteurs

extractif, forestier, climatique, etc. dans leurs performances du contrôle citoyen.

Le gouvernement devrait également faire évoluer la législation congolaise relativement à l'engagement et l'implication des citoyens dans la préservation/protection de l'environnement et pour une gestion responsable des ressources naturelles en habilitant des communautés locales et peuples autochtones victimes des effets nocifs de la dégradation de l'environnement et de leurs cadres de vie ainsi que les ONG concernées à engager des poursuites judiciaires contre les sociétés d'exploitation minière et forestière, le cas échéant.

Pour l'OCDH, le gouvernement de la République doit former des magistrats et autres auxiliaires de justice sur le droit de l'environnement, le droit minier et sur la justice réparatrice en matière environnementale et obliger les sociétés d'exploitations minières à approvisionner un compte séquestre auprès de la BEAC en fonction des dégâts prévisibles et de la remise en l'état des lieux avant toute exploitation conformément à la superficie du permis minier. Il doit aussi procéder au contrôle du statut fiscal de tous les exploitants miniers opérant à Souanké et mettre en place un bureau de perception des recettes fiscales dans la localité.

Fortuné Ibara

LUTTE CONTRE LA POLIOMYÉLITE

Le deuxième passage de vaccination débute le 25 août

Dans le cadre de la campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite, le deuxième passage se déroulera du 25 au 27 août. Ce sont les enfants dont l'âge varie entre 0 à 5 ans qui sont concernés par cette vaccination, soit une cible de 1.211.659 enfants au niveau national. L'objectif de la campagne étant de renforcer l'immunité collective chez les enfants de moins de 5 ans et stopper la circulation du virus de la poliomyélite.

Les équipes passeront dans des maisons, églises, marchés pour les vacciner. Lors du premier passage, il y a deux mois, une note du ministère de la Santé et de la Population appelait les parents à faciliter le travail des vaccinateurs. Prélude à ce deuxième passage, les équipes de communication du Programme élargi de vaccination et de l'Unicef ont échangé avec les leaders religieux, de différentes congrégations, pour demander leur accompagnement. Ces derniers se sont engagés à appuyer le ministère de la Santé et de la Population en mobilisant leurs fidèles pour la réussite de la campagne.

En rappel, la poliomyélite est une maladie virale très contagieuse. Le poliovirus envahit le système nerveux et provoque une paralysie totale par la suite. La maladie se transmet par les selles ou les sécrétions venant du nez, de la bouche d'une personne infectée. Le virus de la poliomyélite peut également être attrapé en buvant de l'eau ou en mangeant les aliments contaminés.



Rominique Makaya

Le deuxième passage de vaccination commence le 25 août. Crédit photo Unicef



Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

+338 11 60 60 55 info@adiac.tv 85, Boulevard Denis-Fordou - Kinshasa
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

MAIRIES DU CONGO

Les agents invités à reprendre le travail

Le gouvernement et les syndicats ont tenu une réunion à l'issue de laquelle un communiqué conjoint a été publié dans lequel ils invitent les travailleurs des mairies du Congo à reprendre le travail, mettant ainsi un terme au mouvement de grève déclenché depuis quelque temps.

Le gouvernement et les partenaires sociaux ont, dans la même optique, demandé aux maires des communes d'assurer le relais et l'application de cet appel. « *Les mesures disciplinaires doivent être prises face à toute insubordination* », ont-ils lancé. Concernant les cinq mois d'arriérés des salaires des travailleurs des mairies du Congo, l'exécutif a pris en compte le règlement de deux mois dans les délais raisonnables conformément au relevé des conclusions du 3 décembre 2022.

Ils ont, en outre, convenu de diligenter le processus de rationalisation des procédures du guichet unique de paiement afin de permettre le versement régulier des centimes additionnels, des impôts et taxes.

Par ailleurs, les responsables syndicaux ont reconnu les efforts déployés par les pouvoirs publics en ce qui concerne la mensualisation des salaires des agents des mairies avant d'en demander la pérennisation.

Le gouvernement a été représenté à cette rencontre par le ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, Raymond Zéphirin Mboulou, et le ministre délégué chargé de la Décentralisation et du Développement local, Juste Désiré Mondélé. Les partenaires sociaux étaient constitués des responsables de la Confédération syndicale des travailleurs du Congo et de l'Union des syndicats des mairies du Congo.

Christian Brice Elion



Siège de la mairie de Talangai à Brazzaville



Référence : 23-MAPA-S106

Objet : Mission d'expertise

Date et heure limites de remise des offres : 04/09/2023 à 07 :00
(heure de Brazzaville)

1. Le Centre Inter-Etats d'Enseignement Supérieur en Santé Publique d'Afrique Centrale (CIESPAC) bénéficie du Projet PRO6PAC financé par l'Agence française de développement (AFD) et mis en œuvre depuis le 01/01/2023 par Expertise France.

2. Dans le cadre de ce projet, il est prévu une Mission d'expertise en vue de l'harmonisation des référentiels de formation en santé publique au sein de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). Les soumissionnaires intéressés peuvent prendre connaissance du dossier de consultation sur le site <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise> par la recherche de la référence 23-MAPA-S106 ou directement à travers le lien <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2362369&orgAcronyme=s2d>

3. Les Soumissionnaires peuvent obtenir des informations auprès de l'équipe d'Expertise France du Projet d'Appui au CIESPAC. Tél. (242) 06 881 36 69, courriel: romarick.okira@expertisefrance.fr.

4. La remise des offres par voie dématérialisée est obligatoire. Toute remise par un autre moyen sera rejetée. La procédure de dépôt des plis est détaillée sur le site PLACE - Plate-forme des achats de l'Etat (marches-publics.gouv.fr). Les soumissionnaires y trouveront notamment un « guide utilisateur » téléchargeable qui précise les conditions d'utilisations de la plate-forme des achats de l'État, notamment les prérequis techniques et certificats électroniques.

Fait à Brazzaville, le 22 août 2023

Equipe d'Expertise
France du Projet d'Appui
au CIESPAC

À VENDRE

Parcelle d'une superficie de 1251,74 m2 située avenue Auxence Ikonga face hotel Ledjer ex Meridien quartier centre-ville à Brazzaville.

Démarcheur s'abstenir.

Contact : Roland Mpara

Tél; : 06 723 667 43 / 05 647 59 75 / 06 659 55 83

AVIS DE PERTE

M. Assad Abdallah domicilié au 03 avenue Cardinal Emile Biayenda demande à toute personne de bonne volonté ayant retrouvé son passeport libanais n°LR19678911 du 20 décembre 2022 de bien vouloir le lui déposer ou le contacter au n°06 801 01 53.

Une récompense est prévue.

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC
NEWSLETTER

L'information du congo
et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir
la newsletter et restez informé des
principaux faits marquants de l'actualité

SANTÉ PUBLIQUE

Validation du document final des formations sanitaires

Les experts de la santé ont validé, le 21 août, les résultats de l'étude menée sur l'évaluation générale des formations sanitaires par l'organisation non gouvernementale Médecins d'Afrique lors de l'atelier organisé à Brazzaville.

L'enquête a souligné le manque de performances des formations sanitaires. Les résultats ont révélé également la vétusté des infrastructures ainsi que le problème d'environnement et d'hygiène.

Elle a permis de faire une catégorisation des formations sanitaires en prélude à la contractualisation avec la Caisse d'Assurance maladie et fournira aussi une estimation du budget des Fonds d'investissement à octroyer par le projet.

L'étude a été réalisée dans le but d'améliorer la qualité et la demande des soins ainsi que d'implémenter dans la même période l'Assurance maladie universelle (CAMU). Elle s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 1 du projet Kobikissa (projet de renforcement du système de santé) et des activités de la CAMU. D'après les organisateurs, le projet est mis en œuvre grâce à un prêt de cinquante millions de dollars consenti auprès de la Banque mondiale pour améliorer la qualité et l'accès aux soins de santé maternels et infantiles, particulièrement pour les ménages pauvres dans les zones ciblées.

Il intéresse trente-neuf districts sanitaires, soit plus de



Une vue des participants/Adiac

2.400.000 bénéficiaires. Le projet comprend trois axes composés chacun des composantes. La première composante concerne le financement basé sur la performance et appui à

la mise en œuvre de soins de santé gratuits pour les femmes enceintes et les enfants ainsi que l'exemption de frais pour les ménages pauvres.

La deuxième concerne la gou-

vernance des finances publiques, le financement basé sur la performance dans le secteur et le renforcement du système de santé et le troisième sur la gestion et le suivi

du projet.

Les participants ont été éclairés à cette occasion de la fin du projet en 2024, car il avait une durée de trois ans.

Le directeur général de la population, le Dr Paul Oyéré Moké, a rappelé dans son allocution de clôture l'importance de l'étude qui a permis de faire une autopsie du système sanitaire.

Selon lui, le rapport validé sera envoyé dans les départements afin que les directeurs départementaux s'approprient les résultats.

Lydie Gisèle Oko

L'étude a été réalisée dans le but d'améliorer la qualité et la demande des soins ainsi que d'implémenter dans la même période l'Assurance maladie universelle (CAMU). Elle s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 1 du projet Kobikissa (projet de renforcement du système de santé) et des activités de la CAMU.

SANTÉ ANIMALE

Vaccination des bovins contre deux pathologies évitables

Le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Paul Valentin Ngobo, a lancé récemment à Okouessé, dans le district de Boundji, département de la Cuvette, la campagne nationale de vaccination contre la péripneumonie contagieuse bovine et la dermatose nodulaire contagieuse bovine.

La campagne de vaccination vise à immuniser tout le cheptel bovin national contre ces maladies. Les équipes de vaccination contre ces deux pathologies évitables vont se déployer sous peu dans tous les départements du Congo pour atteindre le bout du tunnel.

Saluant l'initiative du gouvernement, le sous-préfet du district de Boundji, Gildas Habib Obambi, a rappelé que cette nouvelle campagne de vaccination vise le développement de l'élevage bovin au Congo et la réduction des importations de la viande bovine. C'est ainsi qu'il a promis de veiller à la bonne exécution de cette opération à Boundji.

Le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche a, de son côté, annoncé que plusieurs bovins présentaient des symptômes tels que des nodules cutanés, une forte fièvre et des œdèmes dans tous les départements du Congo. Paul Valentin Ngobo a, en effet, appelé les éleveurs congolais à faire preuve de responsabilité pour immuniser leurs cheptels. « La campagne



Paul Valentin Ngobo lançant la campagne de vaccination à Okouessé/DR

nationale de vaccination une étape cruciale dans notre Elle représente notre détermination à préserver la santé de notre cheptel bovin et à garantir la sécurité alimentaire de notre pays. Les éleveurs, en première ligne de notre bataille, jouent un rôle essentiel. Leur coopération et leur engagement sont indispensables pour le succès de cette entreprise »

« La campagne nationale de vaccination contre les deux pathologies est une étape cruciale dans notre combat contre ces maladies. Elle représente notre détermination à préserver la santé de notre cheptel bovin et à garantir la sécurité alimentaire de notre pays. Les éleveurs, en première ligne de notre bataille, jouent un rôle essentiel. Leur coopération et leur engagement sont indispensables pour le succès de cette entreprise »

de notre cheptel bovin et à garantir la sécurité alimentaire de notre pays. Les éleveurs, en première ligne de notre bataille, jouent un rôle essentiel. Leur coopération et leur engagement sont indispensables pour le succès de cette entreprise », a-t-il rappelé.

Notons qu'en août 2021, 10 562 têtes de bétail réparties dans treize élevages des départements de la Cuvette et de la Cuvette Ouest ont été vaccinées contre la péripneumonie contagieuse bovine. Le Congo a enregistré pour la première fois en juin 2010 un foyer de péripneumonie contagieuse bovine, l'une des maladies les plus dévastatrices pour l'élevage bovin à l'échelle mondiale. Plus de dix ans après les premiers cas, cette maladie dont la propagation est compliquée par la présence d'une forme asymptomatique chez certains animaux, continue, a poursuivi le ministre Paul Valentin Ngobo, de se répandre insidieusement sur tout le territoire national.

Parfait Wilfried Douniama

VOIES NAVIGABLES

Des usagers appelés à s'acquitter de la redevance fluviale

Le président du Groupement d'intérêt économique pour le service commun d'entretien des voies navigables (GIE-SCEVN) pour la République du Congo et la République centrafricaine, Hilaire Yabada, a invité le 22 août à Brazzaville les armateurs privés ainsi que d'autres usagers à payer régulièrement la redevance fluviale perçue sur le tonnage des cargaisons transportées par voie d'eau.

Le président du GIE-SCEVN s'exprimait à l'ouverture des travaux de l'assemblée générale bilancielle de cette structure qui se tient dans la capitale congolaise les 22 et 23 août. Selon Hilaire Yabada, ces assises se tiennent dans un contexte particulièrement difficile marqué depuis 2020 par la pandémie de Covid-19 qui a profondément impacté l'économie mondiale dont celle des deux pays. A cela s'ajoutent les conséquences de la guerre opposant la Russie à l'Ukraine, notamment la rareté des produits pétroliers sur le marché international et la cherté de la vie. Ce qui aura des répercussions non négligeables, a-t-il prévenu, sur les finances du service qui ne dépend uniquement que de la redevance fluviale. « *C'est l'occasion pour nous de nous inviter, représentants des administrations publiques des deux Etats, de prendre toutes les dispositions nécessaires pour que ces redevances, peu soient-elles, soient recouvrées auprès des utilisateurs des voies fluviales dont les armateurs privés s'abstiennent à ne pas faire. Je lance un appel à ces derniers à comprendre que tant que le GIE-SCEVN ne travaille pas,*

eux aussi ne pourront pas naviguer dans des conditions optimales de toute sécurité et de sûreté », a invité Hilaire Yabada.

Premières ressources du GIE-SCEVN, les redevances fluviales ne permettent pas de couvrir toutes les tâches. Elles sont perçues sur tous les frets empruntant les voies d'eau, notamment une bonne partie du fleuve Congo, la Sangha et l'Oubangui. C'est ainsi qu'il a exhorté les gouvernements centrafricain et congolais à soutenir les efforts inlassables de la coordination et de la représentation du service afin de lui donner les moyens nécessaires d'accomplir ses missions avec dextérité. Ainsi, chaque délégation devrait être la fidèle porte-voix auprès des autorités de son pays.

Doter le GIE-SCEVN des moyens de répression

S'agissant de l'assemblée générale, équivalent du conseil d'administration, les participants vont se prononcer sur quatre affaires dont l'examen et l'approbation des Etats financiers au 31 décembre 2022, ainsi que le diagnostic des résultats provisoires au 30 juin 2023. Les administrateurs exa-



Une vue du fleuve Congo

mineront aussi le projet d'avantant à la Convention collective du service afin d'autoriser la coordination à mettre en musique ce contrat social interne avec les institutions juridiques nationaux. Ils suivront, enfin, le point d'information sur le Projet régional d'amélioration des corridors en Afrique centrale (Pracac), adopté récemment par le conseil d'administration de la Banque mondiale. Cela en attendant la signature de la convention de financement par les autorités des deux Etats.

Le coordonnateur du GIE-SCEVN, Alexis Dekoisset a, de son côté, rappelé que cette structure est ce qui est l'Asecna dans les aéroports et le fonds routier sur la route. Mais, à la différence de ces deux dernières, le GIE-SCEVN ne dispose pas de moyens de répression. Une option qui est actuellement en discussions au niveau du ministère en charge des Transports en Centrafrique et celui de l'Economie fluviale au Congo. Créé depuis les années 70, le service commun d'entre-

tien des voies navigables est, d'après Hilaire Yabada, un exemple de coopération sud-sud bien réussi. Il a, entre autres missions, l'entretien et surtout le balisage du corridor fluvial inter-Etats de la République du Congo et de la République centrafricaine. Il a permis, depuis sa création, aux unités fluviales d'avoir une route fluviale sécurisée et garantie malgré l'unique et la faible ressource qui est la redevance fluviale.

Parfait Wilfried Douniama

VIE ASSOCIATIVE

Vulgarisation des techniques de plaidoyer

La flambée des prix des produits essentiels dans les marchés mobilise de plus en plus les associations des consommateurs. Une session de formation sur les stratégies de plaidoyer s'est ouverte, le 22 août, à Brazzaville pour outiller ces acteurs de la société civile.

Organisé par l'Observatoire congolais des droits des consommateurs (O2CD), en partenariat avec la coordination du Réseau des associations des consommateurs qui réunit une dizaine de plateformes, l'atelier vise à outiller les défenseurs des consommateurs. Pendant deux jours, les participants vont réviser leurs connaissances sur le plaidoyer et essayer de consolider leur façon d'œuvrer en réseau.

Pour le principal orateur de cet atelier, Félix Batantou-Oumba, l'objectif de la rencontre est de renforcer les capacités des associations membres du réseau sur les stratégies de plaidoyer et de réseautage en vue d'améliorer l'impact de leurs actions sur le terrain. Il s'agit de renforcer leurs capacités sur l'élaboration d'une stratégie de plaidoyer ; la rédaction des notes de position et les techniques de réseautage.



Les participants à l'ouverture de l'atelier Adiac

Initiateur de plusieurs sessions de formation en faveur des associations des consommateurs, l'observatoire avait bénéficié d'une subvention de l'ambassade de France, via le Programme d'appui à l'amé-

lioration des conditions de vie de la population vulnérable au Congo, pour une période allant du 2 mai 2022 au 30 juillet 2023. Selon le secrétaire exécutif de l'O2CD, Mermans Babounga, cette activité s'inscrit dans le

cadre du projet « *renforcement de la structuration du réseau des associations des consommateurs pour améliorer la mobilisation et la protection des consommateurs au Congo* », qui est le

fruit de ce partenariat. « *Ces techniques de plaidoyer sont efficaces mais, en une session, ce n'est pas toujours évident que les membres des associations puissent se les approprier. Voilà pourquoi on est appelé à revenir constamment sur ces techniques afin de permettre à chacune des organisations membres de pouvoir corriger le tir sur ces différentes actions de plaidoyer* », a estimé Mermans Babounga.

Il a promis poursuivre les discussions avec les pouvoirs publics sur la situation de consommation au Congo, notamment pour l'amélioration des prix et de la qualité des projets. Par ailleurs, il a appelé le Premier ministre à convoquer en urgence la réunion de la commission chargée de réaliser l'étude sur l'impact de l'augmentation des produits pétroliers à la pompe.

Fiacre Kombo



RENTRÉE LITTÉRAIRE DU CONGO (RELICO)

« A bâtons rompus »

Nouvelle formule en une journée, en trois séquences

Ce Jeudi 24 août 2023 de 13 h à 17 h

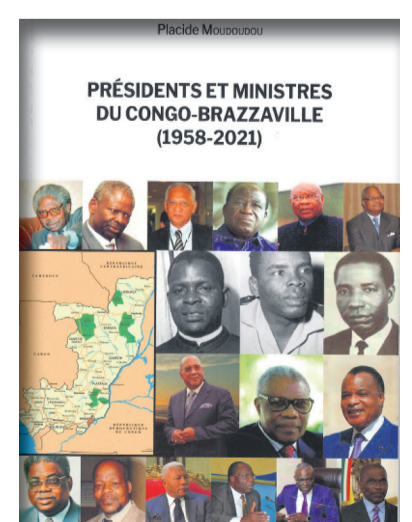
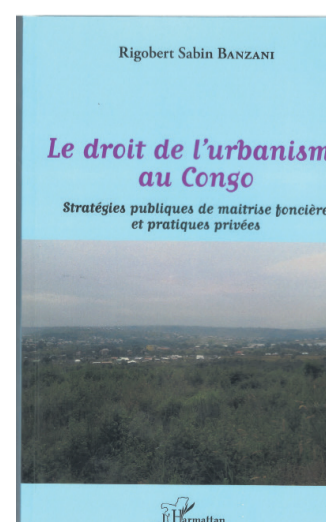
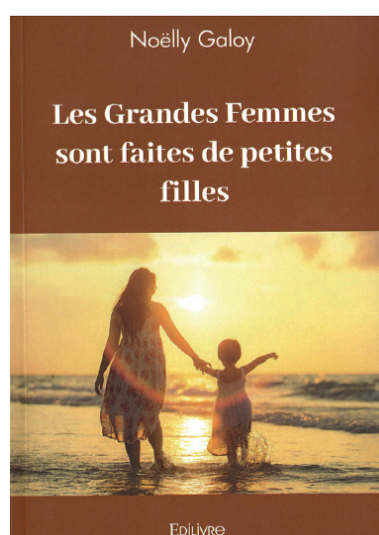
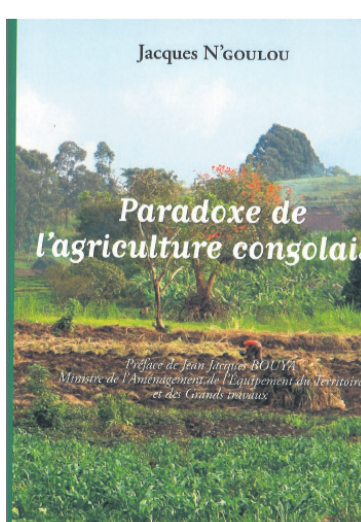
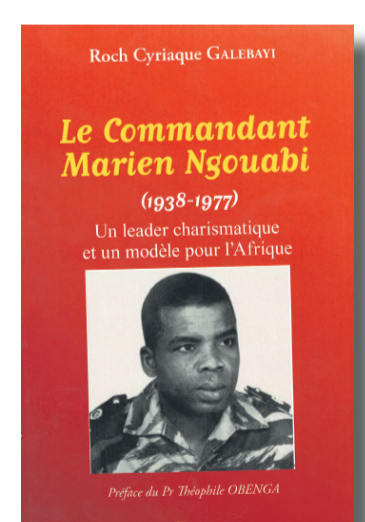
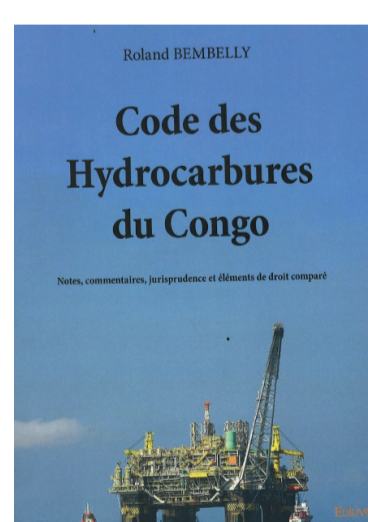
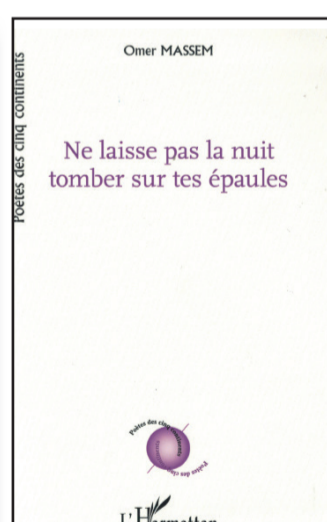
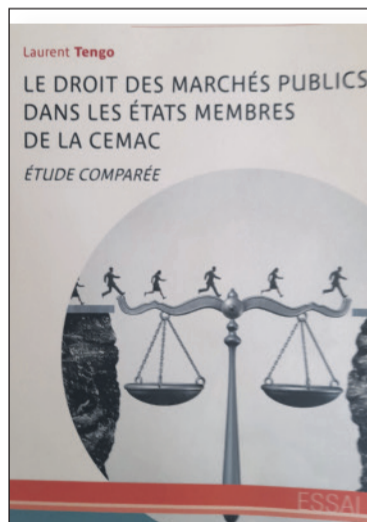
Lieu : Librairie Les Manguiers (Les Dépêches de Brazzaville)

Ecrivains :

1. Fidèle Biakoro Pambou Lenormeux *Les Stigmates*
2. Abdallah Denis NGuesso *Les jeunes années d'un producteur, la gomme, le pouvoir, énigmes et les genoux de la grand-mère*
3. Ferréol Gassackys *Paul Pascal Gassackys, mon père*
4. Henri Djombo *Gahi ou l'affaire autochtone*
5. Noel Kodja-Ramata *La poésie congolaise en mouvement*
6. Emile Gankama *Pouvoir, tradition, modernité – l'école de Denis Sassou Nguesso*

Comité de pilotage : Florent Sogni Zaou - Emilie Eyala - Bénédicte De Capèle

EN VENTE



FORMATION

Le Congo abrite un stage d'entraîneurs pour la licence A

Le président de la Fédération congolaise de handball (Fécohand) a présenté le programme d'activités très chargé de la structure qu'il dirige pour les prochains mois.

Ayessa Ndinga Yengué s'est félicité de l'organisation au Congo du stage de passage de grade de la licence A des entraîneurs. La formation étant un élément-clé pour développer les ressources humaines de n'importe quelle organisation. Cette session de haut niveau à laquelle l'Afrique abritera pour la première fois va se dérouler au Congo du 16 au 24 octobre. Elle a réuni une trentaine d'entraîneurs venus de divers horizons. « Nous aurons un stage de passage de grade de la licence A des entraîneurs qui aura lieu pour la première fois en Afrique. Voilà que notre pays est honoré »,

Le Congo sera représenté en seniors dames par la DGSP et Grain de sel aux cotés de Bandama HCT de la Côte d'Ivoire, Fap et Fanz du Cameroun, Primeiro de Agosto et Petro Atlético d'Angola et Al Ahly d'Egypte. Chez les hommes, Petro sport et BMC « Nouvelle équipe qui est en train de monter en puissance », a-t-il précisé. Ils participeront à cette compétition. Ils auront pour adversaires red stars Oja de la Côte d'Ivoire, Hadjidja HC du Bénin, Fap et Franz du Cameroun, JSE Skida d'Algérie puis Zamalek et Al Ahly d'Egypte.

« Dans le protocole d'accord

travaillons en étroite collaboration avec la DGSP et Cahb pour que cette organisation soit parfaite », a-t-il expliqué. Pour confirmer la charge du calendrier, les Diabes rouges seniors dames participeront du 10 au 15 octobre en Angola au tournoi qualificatif aux Jeux olympiques de Paris 2024. La compétition mettra aux prises l'Angola, le Sénégal, le Cameroun et le Congo. Le Congo affrontera le Cameroun et l'Angola jouera contre le Sénégal. Les deux gagnants vont s'affronter pour une place qualificative aux prochains JO. Le second pourrait jouer les matches de barrages. « Il faut



Ayessa Ndinga Yengué présentant le programme d'activités/Adiac

« Un groupe très relevé parce que nous connaissons ce que vaut la Hollande au niveau mondial. La République Tchèque, nous l'avons accrochée en ne perdant que de trois buts d'écart. Nous allons essayer cette fois-ci de faire mieux. Et nous avons l'Argentine. Il nous faudra sortir de ce groupe pour encore une fois essayer d'atteindre le tour principal »

s'est félicité le président de la Fécohand.

Bien avant ce stage, Brazzaville aura également le privilège d'organiser la 44^e édition des championnats d'Afrique des clubs champions de handball dans les deux versions.

signé entre la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP), la Fécohand et la Confédération africaine de handball (Cahb), la DGSP s'engage derrière la fédération à pouvoir organiser une activité qui coûte cher. Nous

battre le Cameroun qui devient aujourd'hui notre bête noire. Pour moi, c'est un objectif très important de faire participer le Congo aux prochains JO », a-t-il déclaré.

La compétition servira de tremplin pour la préparation à

la Coupe du monde prévue du 28 novembre au 17 décembre au Danemark. Le Congo se retrouve dans un groupe relevé dans lequel il doit affronter la Hollande, la République tchèque, l'Argentine. « Un groupe très relevé parce que nous connaissons ce que vaut la Hollande au niveau mondial. La République tchèque, nous l'avons accrochée en ne perdant que de trois buts d'écart. Nous allons essayer cette fois-ci de faire mieux. Et nous avons l'Argentine. Il nous faudra sortir de ce groupe pour en-

core une fois essayer d'atteindre le tour principal », a-t-il précisé.

La CAN du handball masculin est prévue du 11 au 22 janvier 2024. Le président de la Fécohand a plaidé pour qu'on accorde aussi de l'importance aux garçons. « Nous avons de bons joueurs. Est-ce qu'on ne peut pas donner une chance à ces garçons de montrer au Congo, en Afrique et au monde ce qu'ils valent... Sinon nous sommes en train de démotiver le handball masculin », s'est-il plaint.

James Golden Eloué

PROJET «UNE FAMILLE UN MÉTIER»

Les lauréats de la promotion 2022 reçoivent des kits

Les lauréats de la promotion 2022 du projet «Une famille un métier», dont la marraine est Claudia Iki Sassou Nguesso, députée de la cinquième circonscription électorale de Talangaï, dans le sixième arrondissement de Brazzaville, ont reçu leurs outils, le 19 août, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée dans ladite circonscription.

Le projet «Une famille un métier» qui n'est pas à sa première expérience vise à réduire le taux de chômage en milieu juvénile. Cinquante jeunes de la promotion 2022 de ce projet dont vingt-cinq filles et vingt-cinq garçons ont fini leur formation en conduite automobile ainsi qu'en coupe et couture lancée officiellement le 25 juin 2022 par la marraine elle-même, Claudia Iki Sassou Nguesso.

« Après plusieurs mois de formation, aujourd'hui c'est le jour historique et indélébile pour la jeunesse de Talanga. Chers apprenants, vous devez savoir que celui qui possède un métier c'est comme celui qui possède un château fort. Vous allez recevoir aujourd'hui pour certain un permis de conduire trois cachets et d'autres une machine à coudre de la part de la marraine Claudia Iki Sassou Nguesso. Ceci marquera à jamais un pas im-



Un échantillon des jeunes dames devant leurs machines/DR

portant dans votre vie socio-professionnelle, mais pour rendre utile votre formation vous devez ajouter quatre choses : l'amour du métier ; le savoir-faire ; la responsabilité et l'honnêteté », a conseillé le coordonnateur du

projet «Une famille un métier» du Club Claudia Solution, le conseiller municipal et départemental, Brell Martial Mbourangon.

Il a remercié tous les acteurs qui ont contribué de près ou de loin à l'aboutissement de ce

projet promotion 2022, sans oublier leur marraine Claudia Iki Sassou Nguesso pour son attention, sa disponibilité et le financement de ce projet.

Pour le conseiller municipal et départemental, Daniel Nguébila, représentant de la

marraine Claudia Iki Sassou Nguesso, les cinquante bénéficiaires de ce projet promotion 2022 doivent faire bon usage de ces outils de travail. « Je demanderai aux jeunes qui sont les lauréats de ce projet de mettre toute leur intelligence, leur manière de faire, leur savoir-faire au service de ce projet. Pour gagner la vie, il faut accepter là où les anciens nous amènent mais l'important c'est de produire à partir de ce permis de conduire, à partir de ces machines. »

Shalima Boungou, l'une des bénéficiaires s'est dite satisfaite. « Avec ces machines nous pouvons faire beaucoup de choses pour avoir de l'argent et aider nos enfants. Nous n'allons plus dépendre des gens. Merci à la donatrice Claudia Iki Sassou Nguesso d'avoir permis que nous allons jusqu'à la fin de cette formation. »

Bruno Okokana

LA CARAVANE D'HISTOIRES

Les communautés rurales s'imprègnent de l'art

Depuis le 19 août, le conteur congolais Jules Ferry Moussoki arpente les voies de la sous-région pour partager sa passion et son amour pour l'art aux populations rurales. A ses côtés, Stéphanie Dongmo, directrice de Cinéma numérique ambulante Cameroun et co-initiatrice du programme.

Dans la première localité camerounaise de Tokoubéré où le projet socio-culturel a été lancé le week-end dernier, le public avait véritablement répondu présent. « *Le public était émerveillé parce qu'il n'a généralement pas l'habitude de pouvoir accueillir ce genre d'activités dans la localité. On a également aimé le voir participatif. La soirée de lancement officiel s'est très bien déroulée et surtout au-delà de nos attentes* », a confié Jules Ferry Moussoki, conteur, fondateur de la compagnie Nzonzi et co-directeur de la Caravane d'histoires.

De ce passage à l'extrême nord du Cameroun, Jules Ferry Moussoki a entre autres conté « *Ntsiéto a de la Fièvre* ». L'histoire parle d'une jeune dame qui a été mariée de force à l'âge de 13 ans. Des années plus tard, ce choix imposé s'est soldé par la naissance d'un enfant et un divorce. Dans le choc de cet échec et dans sa tristesse, la jeune dame tombera dans la



Jules Ferry Moussoki sur la scène de la Caravane d'histoires/DR

prostitution. « *Après des années dans cette vie de prostitution, elle rencontre un client qui malheureusement ne voulait pas d'elle en tant que prostituée mais en tant qu'épouse. Après avoir donné son prix, ils arrivent à l'hôtel. Le monsieur se réserve de la toucher tout en lui prodiguant des conseils afin de la détourner de la prostitution* », a expliqué Jules Ferry.

Au terme de ce spectacle, l'artiste congolais a eu un moment de partage avec le public

notamment sur la morale du conte, la réalité du mariage forcé en Afrique, les conséquences de la prostitution... S'en est suivie une projection cinématographique du film « *La vie est belle* », coréalisé par Mwezé Ngangura et Benoît Lamy. Véritable vedette du 7e art congolais, cette œuvre dans laquelle on retrouve le défunt artiste Papa Wemba met en avant l'espoir et la résilience.

Après deux jours d'escale à Tokombéré, Jules Ferry Moussoki, Stéphanie Dong-



Une vue du public/DR

mo et les autres membres de la délégation ont mis le cap sur Djarengol depuis le 21 août pour poursuivre la Caravane d'histoires, toujours au rythme du conte et du cinéma. En effet, ce projet soutenu par l'initiative « *La Route de l'artiste en Afrique centrale* » et « *ACP UE Culture/Créer en Afrique centrale* » contribue à la valorisation, au partage et à la transmission des cultures africaines aux plus jeunes. Une manière non seulement de divertir le public, mais aussi d'éduquer par l'art

et de susciter des vocations chez les jeunes. « *Nous y restons jusqu'au 22 et à compter du 23 août, nous allons prendre la route pour le Tchad à N'Djaména* », a fait savoir Jules Ferry Moussoki. Dans le cadre du déploiement de la Caravane d'histoires, plusieurs films africains seront à découvrir ou redécouvrir lors des projections en plein air. Il s'agit de Corina de Jean-Baptiste Foko, Benskin de Narcisse Wandji, Un garçon à tout prix de Bako Moustapha, etc.

Merveille Jessica Atipo



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



ROYAUME DE LOANGO

Hilaire Bouhoyi nommé Premier ministre

Sa Majesté Moe Paka Sindji N'Tukuni, roi de Loango, a procédé à la nomination du Premier ministre du royaume, de son directeur de cabinet, du porte-parole du gouvernement et de son conseiller à la communication qui ont été installés dans leurs fonctions, le 19 août, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée au palais royal situé à Bwali dans le village de Diosso, département du Kouilou.

Après son intronisation, le 23 juillet dernier, et conformément à la tradition, Sa Majesté Moe Paka Sindji N'Tukuni, roi de Loango, s'est entouré d'éléments qui travailleront à ses côtés pour le rayonnement du royaume. Il s'agit d'Hilaire Bouhoyi, notabilité du clan Diangala du département du Niari, qui a été nommé Me m'boma sy Lwangu ou Ma m'boma, c'est-à-dire Premier ministre, chef du gouvernement du royaume de Loango comme le veut la tradition du royaume. Jean Louis Taty Boussiana devient le Liguisi li lwangu (directeur du cabinet du roi), Florent Tchibouanga qui occupe les fonctions de Mu ngalele mbebo (porte-parole du gouvernement royal) et Frédéric Pambou celles de Tchipayi ti mu lwagu (conseiller à la communication et aux relations avec les medias).

Placée sous l'autorité de Sa Majesté Moe Paka Sindji N'Tukuni, accompagné de la reine, la cérémonie solennelle d'installation des quatre personnes nommées, débutée par l'exécution de l'hymne du royaume de Loango, s'est déroulée dans le respect des rituels traditionnels. Après avoir été présenté, Hilaire Bouhoyi a reçu la canne, symbolisant le commandement, des mains du roi qui lui-même l'a reçu du Sage Yoyo, président des dignitaires de Bwali. A la question de savoir qui est le



Hilaire Bouhoyi, au centre avec une canne, et la délégation de Diangala

nouveau Premier ministre du royaume, l'auditoire a trouvé la réponse à travers les éléments biographiques fournis par Frédéric Pambou, le Tchipayi ti mu lwagu.

Enseignant chercheur à la retraite, né le 14 janvier 1947, Hilaire Bouhoyi, est actuellement haut-commissaire au pilotage du projet de construction et de création de l'université de Loango, avec rang et prérogatives de ministre délégué. Il est diplômé en philosophie et détenteur d'un doctorat en mathématiques pures. Hilaire

Bouhoyi est grand officier dans l'ordre du mérite congolais, commandeur dans l'ordre du mérite universitaire, officier des palmes académiques françaises et médaille d'argent de l'Unesco. Dans le cadre traditionnel, il est une notabilité de Diangala (Niari) et membre de la cour royale de Loango au sein de laquelle il a exercé les fonctions de gouverneur.

Signalons que la cérémonie d'installation des quatre nommés s'est déroulée en présence des dignitaires de Bwali, des sages du département de

Pointe-Noire et du Kouilou, les membres des clans royaux (Koundji, Nkata, Buvandji), du prince de Mpita ainsi que de la délégation de Diangala venue du département du Niari pour assister à l'installation d'Hilaire Bouhoyi, un des leurs. Dans leur mot de remerciements, les membres de cette délégation ont salué la décision de Sa Majesté Moe Paka Sindji N'Tukuni de rétablir ce que les anciens ont laissé.

En effet, comme l'a expliqué Florent Tchibouanga, porte-parole du gouvernement royal,

la tradition du royaume Loango veut que celui qui vient après le roi, donc le Premier ministre, soit un bakuni de Diangala donc du Niari. «Le feu Justin Koumba, ancien Premier ministre du royaume Loango était du Niari mais n'était pas bakuni. Et la logique voudrait que l'élément qui sort du Niari puisse être un bakuni. Nous sommes satisfaits que Sa Majesté Moe Paka Sindji N'Tukuni ait rétabli cela», a-t-il dit.

Par ailleurs, visiblement heureux, les membres de la délégation de Diangala par la voix de leur porte-parole ont déclaré : «Ce que vous êtes en train de faire va se perpétuer et va redorer le blason du royaume Loango. Aujourd'hui, c'est la grande fête de diangala. Et la grande manifestation de cette fête, Sa majesté, vous la suivrez là-bas à Diangala lorsque vous viendrez présenter Ma M'boma devant sa terre natale». Notons que le travail du roi commence avec ces nominations et que, dans son programme, Sa Majesté Moe Paka Sindji N'Tukuni prévoit une tournée à Diosso, dans les différents districts du département du Kouilou, dans les départements du Niari, Bouenza et Lékoumou ainsi qu'au Cabinda qui sont concernés par le pouvoir royale de Loango.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



SOMMET DES BRICS

Une vingtaine de pays prêts à rejoindre le groupe

L'Afrique du Sud accueille le sommet des Brics, (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud), du 22 au 24 août, sur le thème "Les Brics et l'Afrique : un partenariat pour une croissance mutuellement accélérée, un développement durable et un multilatéralisme inclusif". L'accent sera mis sur l'utilisation accrue des monnaies locales dans le commerce mondial entre les pays membres, aspirant à un nouvel ordre mondial. Une vingtaine de pays seraient prêts à rejoindre ces pays émergents.

Un groupe hétéroclite de candidats potentiels ont un désir commun : rebattre les cartes d'un ordre mondial qui, selon plusieurs pays, joue en leur défaveur. La liste des griefs est longue : pratiques commerciales abusives, régimes de sanctions punitives, négligence des besoins de développement des nations les plus pauvres, domination de l'Occident riche sur les organismes internationaux comme les Nations unies, le Fonds monétaire international ou la Banque mondiale. Dans un contexte d'insatisfaction généralisée à l'égard de l'ordre mondial, la promesse des Brics de faire du groupe le grand défenseur du «Sud global» a reçu un accueil favorable depuis sa création. Plus de 40 pays ont exprimé leur intérêt à rejoindre les Brics, selon des responsables d'Afrique du Sud. Parmi ces pays, près d'une vingtaine ont fait une demande d'admission officielle. «Le besoin objectif d'un groupe comme les Brics n'a jamais été aussi grand», a déclaré l'ancien ministre sud-africain du Commerce et de l'Industrie, Rob Davies.



«Les organismes multilatéraux ne sont pas des lieux où nous pouvons aller et obtenir des résultats équitables et inclusifs», a déploré Rob Davies. Bien qu'abritant quelque 40% de la population mondiale et un quart du PIB mondial, les ambitions du bloc de devenir un acteur politique et économique mondial ont longtemps été contrariées par des divisions

internes et un manque de vision cohérente. Les économies autrefois florissantes de ses membres, notamment celle de la Chine, ralentissent. La Russie, membre fondateur, est quant à elle confrontée à l'isolement en raison de la guerre en Ukraine. Vladimir Poutine, qui fait l'objet d'un mandat d'arrêt international pour crimes de guerre présumés, ne se rendra pas à Jo-

hannesburg, mais y participera virtuellement.

Mécontentement des pays en développement

Bien que les Brics n'aient pas divulgué la liste complète des candidats à l'élargissement, un certain nombre de gouvernements ont fait part de leur intérêt. C'est le cas de l'Iran et du Venezuela, sous le coup de sanctions, cherchent à réduire leur isolement et espèrent que le bloc pourra soulager leurs économies paralysées. L'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis voient dans les Brics un moyen de jouer un rôle plus important au sein des instances mondiales. L'Éthiopie et le Nigeria sont attirés par l'engagement du bloc en faveur de réformes aux Nations unies qui donneraient plus de poids au continent africain. D'autres souhaitent des changements au sein de l'Organisation mondiale du commerce, du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Alors qu'ils cherchent à devenir un contrepoids à l'Occident, dans le contexte des tensions entre la Chine et les États-Unis

et des retombées de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, l'augmentation du nombre de leurs membres pourrait donner plus de poids au bloc et à son message de réforme mondiale. La réalisation la plus concrète du bloc, la Nouvelle banque de développement, ou «banque de développement Brics», a vu le rythme déjà lent de ses prêts entravé par les sanctions contre la Russie, membre fondateur. Les petits pays qui espèrent un coup de pouce économique à la suite de leur adhésion pourraient s'inspirer de l'expérience de l'Afrique du Sud, dont les échanges commerciaux avec les Brics ont augmenté régulièrement depuis son adhésion. A Johannesburg, le groupe cherchera à trouver une monnaie qui ne serait pas affectée par l'imposition unilatérale de sanctions dans ses échanges avec d'autres partenaires. Ainsi réduire la prédominance du dollar dans toutes les questions commerciales. Le modèle à trouver devrait permettre de réduire les dommages économiques, en particulier pour les économies les plus fragiles.

Noël Ndong

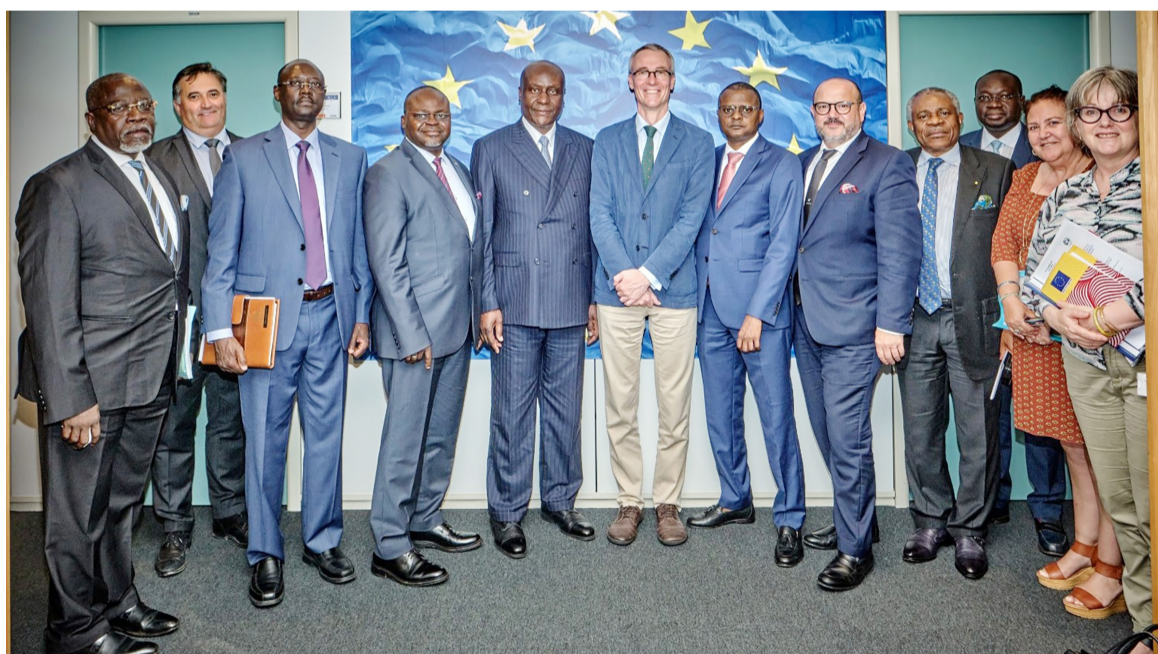
PROJETS INTÉGRATEURS-CÉMAC

La mobilisation des bailleurs de fonds se poursuit

Les autorités communautaires intensifient la mobilisation des partenaires techniques et financiers à l'approche de la table ronde des bailleurs prévue à Paris les 28 et 29 novembre. Après des récentes tournées en Europe et au Moyen-Orient, les dirigeants de la sous-région se sont rendus en Scandinave pour tenter de séduire des investisseurs.

Les autorités de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) sont en quête des bailleurs de fonds pour financer les treize projets prioritaires. Parmi ces projets intégrateurs figurent la construction du corridor routier Pointe-Noire-Brazzaville-Bangui-N'Djamena, l'aménagement et le bitumage de la route Garoua-Boulai Baboua sur le corridor 2 (Cameroun-RCA), le prolongement du chemin de fer entre N'Gaoundéré et N'Djamena (Cameroun-Tchad), Le projet d'appui au développement intégré de la filière bois dans le bassin du Congo (Cameroun-Congo-Gabon-RCA-Guinée équatoriale).

Durant son séjour dans les pays scandinaves (Suède, Danemark et Norvège), la délégation de la Cémac espère mobiliser davantage d'institutions nordiques de financement du développement. Celles-ci se sont déjà montrées dispo-



nibles à contribuer au développement de la sous-région. Les deux parties vont certainement échanger autour du deuxième programme de projets intégrateurs, afin de permettre aux investisseurs d'orienter leurs interventions à confirmer lors de la table ronde de Paris.

«Un large consensus s'est

dégagé sur les types de financement recherchés pour la réalisation de ces treize projets intégrateurs prioritaires, notamment les ressources concessionnelles, les mixages prêts/dons (blended finance) et les partenariats public-privé et dans le respect des ratios de viabilité et de soutenabilité des dettes publiques des pays

La délégation Cémac chez les partenaires européens DR

de la Cémac », a indiqué le ministre congolais de l'Économie et des Finances, Jean-Baptiste Ondaye.

Au cours du premier programme de projets intégrateurs prioritaires, la Cémac a pu récolter un financement de l'UE d'un montant de 23 milliards FCFA pour le projet de construction d'un pont

sur le fleuve Ntem (y compris les raccordements routiers), entre le Cameroun et la Guinée équatoriale. L'UE et la BEI se sont également engagées pour réhabiliter le corridor routier entre N'Djamena et Douala, en passant par Moundou, à hauteur de 115 milliards FCFA. Globalement, sur les onze sélectionnés sur les 84 projets du Programme économique et régional (PER) 2017-2020, la sous-région a avancé un taux de démarrage de 70%. Les autorités de la sous-région, qui sont dans une opération de communication, ont indiqué que plus de 70 % des projets intégrateurs présentés à Paris en novembre 2020 ont effectivement démarré. Pendant cette table ronde, les États de la Cemac ont collecté la somme de 2 492,6 milliards de FCFA (3,8 milliards d'euros), au-dessus des 2 205 milliards de FCFA (3,3 milliards d'euros) voulus au départ.

Fiacre Kombo